



Litige sur retenue du Dépôt de garantie

Par **Flo1503**, le **08/03/2013** à **13:07**

Bonjour,

nous venons de quitter une maison, la propriétaire durant notre bail avait fait changer un store de vélux usée, et accompagné de mon remboursement de dépôt de garantie elle m'a retourner la facture de ce même store qu'elle à déduit du dépôt de garantie sans même m'en parler, est-ce légal? Quand je lui est demander des explications elle m'a répondu simplement qu'elle en avait le droit avant de me raccrochez au nez. Existe t-il un recours?

Merci

Par **cocotte1003**, le **09/03/2013** à **09:30**

Bonjour, le store est il noté endommagé sur votre état des lieu de sortie , si non vous lui envoyez une LRAR pour lui indiquer qu'elle n'a aucun droit de vous le déduire d'autant plus que la vétusté est à sa charge. Vous la mettez en demeure de vous restituer la totalité de votre dépôt de garantie sous huitaine sans quoi vous saisirez le tribunal, cordialement